

Congolais, un Marché historique de Matonge jouant un rôle économique et culturel important pour la Commune de Kalamu. Donc, il y a indisponibilité de l'assiette foncière. Cet acte posé par des personnes sans qualité et mandat viole, ignore et déprécie votre autorité.

Notre démarche, comme citoyens s'inscrit dans la logique de la protection de la propriété, des biens et de l'intérêt publics de l'Etat congolais. A cet effet, nous sollicitons votre intervention et celle de vos collègues de l'Aménagement du Territoire, des Affaires Foncières et du Développement des PME afin de restaurer l'autorité de l'Etat, et de faire respecter les instructions de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO sur le domaine public de l'Etat qui doit être protégé, sécurisé, conservé, valorisé, géré rationnellement et développé, et sur le développement des PME par la prise des mesures importantes qui soutiennent et encouragent la croissance des Petites et Moyennes Entreprises en RDC. Et puisque la justice mérite d'être appliquée, nous sollicitons une sanction contre les contrevenants pour des violations sus-évoquées, résilier ce contrat maffieux en vue de protéger les petits commerçants congolais.

Nous vous prions de croire, Excellence, en l'assurance de notre très haute considération.

Pour le Comité

Rodolphe MAFUTA

President